

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1152**15 novembre 2004****SOMMAIRE**

AC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	55292	DADV Family Holding, S.à r.l., Luxembourg	55271
Adjutare Holding S.A., Diekirch	55286	DADV Family Holding, S.à r.l., Luxembourg	55288
Advanced Supplies Investments S.A., Luxembourg	55271	Daher International Development S.A., Pétange	55272
AEGIS European Fund Services, S.à r.l., Luxembourg	55287	Dal Financière S.A., Luxembourg	55277
AEGIS European Fund Services, S.à r.l., Luxembourg	55287	Deutsche Postbank Asset Management S.A., Schuttrange	55296
Agri Top Holding S.A., Luxembourg	55290	Deutsche Postbank Capital Management S.A., Schuttrange	55295
Agri Top Holding S.A., Luxembourg	55290	Deutsche Postbank Finance Center Objekt, GmbH, Schuttrange	55295
Agri Top Holding S.A., Luxembourg	55290	Deutsche Postbank International S.A., Schuttrange	55296
Agri Top Holding S.A., Luxembourg	55290	Deutsche Postbank Vermögens - Management S.A., Schuttrange	55295
Agripartes S.A., Luxembourg	55286	Dominici, S.à r.l., Bettembourg	55266
Aletheia, S.à r.l., Luxembourg	55293	Doregi S.A., Luxembourg	55288
Almapa Holding S.A., Luxembourg	55286	Dover Luxembourg S.N.C., Luxembourg	55277
AP HMGH Holding, S.à r.l., Luxembourg	55262	Duisburg Finance S.A.H., Luxembourg	55268
Banca Sella S.p.A., Biella	55266	ENERIS S.A., Energy Research and Investment S.A., Luxembourg	55269
Befco Investments S.A., Luxembourg	55252	Ets Jacoby S.A., Boevange-sur-Attert	55294
Befco Investments S.A., Luxembourg	55252	Euro Agri S.A., Luxembourg	55293
Boucherie-Charcuterie Peporté, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55258	Even Promotions, S.à r.l., Roodt-sur-Syre	55292
Bureau Center, S.à r.l., Luxembourg	55255	Eversdale S.A., Luxembourg	55289
C.M.A. Group S.A., Capital Management Advisors Group, Luxembourg	55273	Fidelimmo S.A., Mondercange	55289
Cadeaux Shop Err, S.à r.l., Pétange	55272	Finaltair S.A., Luxembourg	55268
Canel S.A., Luxembourg	55266	First Industrial S.A., Senningerberg	55268
Castelway S.A., Luxembourg	55296	Fortum Project Finance S.A., Luxembourg	55287
Catia S.A., Mondercange	55274	France Industrial Properties N°1 S.A., Luxembourg	55284
Catia S.A., Mondercange	55274	GAP-Meta4 Partners, L.L.C. and Company S.C.A., Luxembourg	55258
CDP Capital-Euromezz, S.à r.l., Luxembourg	55277	GAP-Meta4 Partners, L.L.C., S.C.A., Luxembourg	55257
CL Engineering, S.à r.l.	55257	GAP-Xchange Partners, L.L.C. and Company S.C.A., Luxembourg	55263
CLCT, Compagnie Luxembourgeoise de Chaudronnerie et de Tuyauterie S.A., Esch-sur-Alzette	55255	GAP-Xchange Partners, L.L.C. S.C.A., Luxembourg	55261
Compagnie Internationale du Verre-Civer S.A., Luxembourg	55267	GCL S.A., Luxembourg	55268
Comp petrol (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	55289	Genius International S.A., Luxembourg	55275
Comp petrol (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	55289	Global Advisor Holding S.A.	55266
Concept Factory S.A., Luxembourg	55272		

Grandoptical Luxembourg S.A., Luxembourg	55250	Nepenthe International S.A., Luxembourg	55278
Haystacks Investments, S.à r.l., Luxembourg	55284	Pace Verde Luxembourg, S.à r.l., Münsbach	55253
Holding 007 S.A., Alzingen.	55253	Pan-European Industrial Properties Series I S.A., Luxembourg	55285
Holding 007 S.A., Alzingen.	55253	Pan-European Industrial Properties Series II S.A., Luxembourg	55285
IBL Investment Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	55292	Pan-European Industrial Properties Series III S.A., Luxembourg	55285
IBL Investment Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	55292	Paradigm Financials S.A., Luxembourg	55263
Ideal Group Luxembourg S.A., Luxembourg	55294	Patrimoine International Holding S.A., Luxembourg	55273
Immil International S.A., Luxembourg	55294	Petroleum Services Holding S.A., Windhof	55294
Induno S.A., Luxembourg	55268	Petroleum Services S.A., Windhof	55293
Info Finance S.A., Luxembourg	55292	Prithvi Holding S.A., Luxembourg	55281
Institut Ren'Essence, S.à r.l., Luxembourg	55273	Recfin Holding S.A., Luxembourg	55251
Institut Ren'Essence, S.à r.l., Luxembourg	55274	Reka S.A., Leudelange	55272
Interact S.A., Luxembourg	55271	Relys Holding S.A., Luxembourg	55296
J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	55288	Reuters S.A., Luxembourg	55255
Jactal S.A., Foetz.	55266	Reuters S.A., Luxembourg	55256
Joseph Bech Building Kirchberg S.A., Luxembourg	55294	Reuters S.A., Luxembourg	55256
Keersma S.A., Luxembourg	55295	Sandblue International S.A., Luxembourg	55277
Keersma S.A., Luxembourg	55295	Sanpaolo WM Luxembourg S.A., Luxembourg	55261
Kingspan Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	55286	Set & Match Management S.A., Luxembourg	55255
Kingspan Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55286	Siemon S.A., Bascharage	55273
Le Chapitre Immobilier S.A., Luxembourg	55281	Sistema Capital S.A., Luxembourg	55272
Logistic Finance S.A., Luxembourg	55287	Société de Participations Agro-Industrielles S.A., Luxembourg	55288
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55275	Station Service Durand, S.à r.l., Dudelange	55267
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55275	Stral Stockage Transports Locations, S.à r.l., Pétange	55273
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55275	TOCTRO S.A., Twenty One Century Taxation Research Office S.A., Bigonville.	55251
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55275	TOCTRO S.A., Twenty One Century Taxation Research Office S.A., Bigonville.	55252
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55276	Trameco, S.à r.l., Pétange	55285
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55276	TrizecHahn Developments, S.à r.l., Luxembourg	55291
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55276	TrizecHahn Developments, S.à r.l., Luxembourg	55291
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55276	Tyack S.A., Luxembourg	55289
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55276	Tyler S.A., Luxembourg	55291
Luxembourg International Holding S.A., Luxembourg	55276	UD & FH	55257
Matafi S.A., Luxembourg	55293	UK Hospital N°1 S.A., Luxembourg	55270
MecanArbed Dommeldange, S.à r.l., Luxembourg	55263	Unikom, S.à r.l., Luxembourg	55293
Mir Quality Growth Sicav, Luxembourg	55277	Vogue Invest S.A., Luxembourg	55271
Navira S.A., Grevenmacher	55281	Wagon, S.à r.l., Luxembourg	55267
		Wagon, S.à r.l., Luxembourg	55267

**GRANDOPTICAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SERVICE OPTIQUE LUXEMBOURG S.A.)**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 55.877.

Constituée par-devant M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 juillet 1996, acte publié au Mémorial C n° 553 du 29 octobre 1996, modifiée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en date du 21 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 721 du 4 septembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

pour GRANDOPTICAL LUXEMBOURG S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(074530.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

RECFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.935.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

RECFIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(074090.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

TOCTRO S.A., TWENTY ONE CENTURY TAXATION RESEARCH OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 100.655.

L'an deux mille quatre, le trois août.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Richard Fielz, expert-comptable, demeurant à B-1050 Ixelles, 128, rue Washington,
- 2) Monsieur Stéphane Thoen, conseil fiscal, demeurant à B-1420 Braine l'Alleud, 20, avenue de Beau-Site.

Ces comparants, après avoir établi qu'ils possèdent toutes les cents actions émises de la société anonyme TWENTY ONE CENTURY TAXATION RESEARCH OFFICE, en abrégé TOCTRO S.A., avec siège à L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle, inscrite au Registre de Commerce à Diekirch sous le numéro B 6.243, constituée par acte de Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, en date du 1^{er} octobre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 650 du 14 décembre 1996 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire instrumentaire en date du 13 décembre 2002, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et il a requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes, toutes prises à l'unanimité:

Première résolution

Le siège social est transféré à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

La deuxième phrase de l'article 1^{er} des statuts est modifiée ainsi:

«Le siège social est établi à Bigonville».

Deuxième résolution

Les alinéas 6 et 7 de l'article 6 des statuts sont abrogés et remplacés par le texte suivant:

«Le conseil agit en collège et ne délègue pas ses pouvoirs. Il peut nommer en son sein un ou plusieurs administrateurs-délégués qui sont habilités à exécuter ses décisions, sous son autorité, sa direction et sa surveillance. Il peut aussi investir l'un des administrateurs-délégués du pouvoir de signer seul les chèques, virements, dépôts, lettres, ouvertures et fermetures de comptes et tous actes de même nature auprès des banques dans lesquelles la société détient des comptes».

Troisième résolution

Le texte de l'article 7 des statuts est remplacé comme suit:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par le conseil d'administration, sous les signatures conjointes de deux de ses membres agissant sur délégation ou, vis-à-vis des banques, d'un seul de ses membres s'il est spécialement investi conformément à l'article 6. La signature d'un seul administrateur-délégué sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques. Les administrateurs agissant en exécution du présent article restent responsables devant le conseil».

Quatrième résolution

Dans l'article 11, les mots «à Eischen» sont supprimés.

Cinquième résolution

Décharge est accordée de leur mandat aux administrateurs sortants:

- Monsieur Jean Gyselinx, expert-comptable, né le 26 juillet 1925 à Anvers (B), demeurant à B-1030 Schaerbeek, avenue Paul Deschanel, 94,
- Monsieur Patrick Vanden Berghe, expert-comptable, né le 28 décembre 1955 à Courtrai (Belgique), demeurant à L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.

Sixième résolution

Est nommé administrateur pour une durée de six années:

- Monsieur Philippe Bossicard, expert-comptable, né à Bastogne (B) le 26 juin 1951, demeurant à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

Le mandat des administrateurs Richard Fielz et Stéphane Thoen est confirmé pour une nouvelle période de six années.

Septième résolution

Sont nommés administrateurs-délégués:

- Monsieur Richard Fielz, expert-comptable, né le 27 mai 1949 à Ixelles (B), demeurant à B-1050 Ixelles, 128, rue Washington,
 - Monsieur Stéphane Thoen, conseil fiscal, né le 16 mars 1963 à Uccle (B), demeurant à B-1420 Braine l'Alleud, 20, avenue de Beau-Site,
 - Monsieur Philippe Bossicard, expert-comptable, né à Bastogne (B) le 26 juin 1951, demeurant à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
- Tous ici présents et qui acceptent.

Huitième résolution

Conformément aux articles 6 et 7 des statuts ci-dessus votés, Monsieur Richard Fielz, préqualifié, est autorisé à représenter la société sous sa seule signature pour toutes les opérations bancaires.

Neuvième résolution

Décharge de son mandat de commissaire est donnée à Monsieur Stéphan Moreau, demeurant à B-6600 Bastogne, 141, rue des Hêtres.

Est élue commissaire pour une durée de six ans:

SOFIROM, S.à r.l., avec siège à L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Fielz, S. Thoen, P. Bossicard, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 3 août 2004, vol. 429, fol. 90, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 6 septembre 2004.

C. Mines.

(902963.3/225/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2004.

TOCTRO S.A., TWENTY ONE CENTURY TAXATION RESEARCH OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 100.655.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés suite à l'assemblée générale du 3 août 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 6 septembre 2004.

Signature.

(902964.3/225/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2004.

BEFCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 84.887.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(073552.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BEFCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 84.887.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(073550.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

HOLDING 007 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 81.209.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLDING 007 S.A., Société anonyme

Signature

(072021.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

HOLDING 007 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 81.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLDING 007 S.A., Société anonyme

Signature

(072019.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PACE VERDE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,400.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 96.723.

In the year two thousand and four, on the fifth of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

FUTURE TIMES LIMITED, having its registered office at Suite 24, Watergardens 6, Gibraltar, here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on August 5, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of PACE VERDE LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company, with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, inscribed at the Luxembourg Company Register under number B 96.723, incorporated by deed of Me Hellinckx, notary residing in Mersch, on November 4, 2003, published in the Mémorial, Recueil C n° 1251 of November 26, 2003, and which bylaws have not been amended since.

II. The sole shareholder resolved to restate article 2 of the articles of incorporation pursuant to the above change of accounting year-end which is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 2.** The purposes for which the company is established are to undertake, in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to corporations belonging to the same international group to which it belongs itself. These loans will be refinanced *inter alia* but not limited to, by financial means and instruments such as loans from shareholders or group companies or bank loans.

Furthermore, the company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development, the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by the way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of financial instruments, which may be convertible.

In general, the company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension».

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of accounting year end are estimated at seven hundred fifty euros (EUR 750.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le cinq août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FUTURE TIMES LIMITED, having its registered office at Suite 24, Watergardens 6, Gibraltar, ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1540 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 5 août 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de PACE VERDE LUXEMBOURG, S.à r.l. ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 96.723, constituée suivant acte reçu par Me Hellinckx, notaire résidant à Mersch, en date du 4 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C no 1251 du 26 novembre 2003, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. L'associé unique décide d'amender l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet d'entreprendre, au Luxembourg et à l'étranger, des opérations de financement en accordant des prêts à des sociétés appartenant au même groupe international auquel elle appartient. Ces prêts seront refinancés en autres mais non exclusivement, par des moyens financiers et des instruments tels que des prêts provenant d'actionnaires ou des sociétés du groupe ou des prêts bancaires.

La société peut également réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des instruments financiers, qui pourront être convertibles.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers qu'elle jugera utile pour l'accomplissement de son objet.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, vol. 144S, fol. 81, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

J. Elvinger.

(072172.3/211/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

SET & MATCH MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.946.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072213.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

BUREAU CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.888.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(073059.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE ET DE TUYAUTERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, rue Romain Fandel.
R. C. Luxembourg B 60.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00166, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE ET DE TUYAUTERIE S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(073138.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.
Succursale du Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 juin 2003 que l'Assemblée Générale Ordinaire:

1. Approuve le rapport du Conseil d'Administration pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2002;
2. Approuve les comptes statutaires audités (Audited Statutory Accounts), y compris le bilan, la déclaration de revenus (Income Statement) et la note explicative (Notes) relatifs à l'année sociale se terminant le 31 décembre 2002;
3. Décide de reporter au prochain bilan l'intégralité du revenu net disponible s'élevant à CHF 1.266.890.011,-;
4. Donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002;
5. Décide de réélire Christopher Hagman, Chris Ahearn, Graham Albutt, Marc Duale, Carolyn Haworth, Julie Holland-Lumsden, Alexander Hungate, Philip Lynch, Greg Meekings, Jane Platt, John Reid-Dodick et Devin Wenig en tant que membres du conseil d'administration pour une durée d'une année;
6. Décide de mettre fin aux fonctions d'administrateur de Philip Green avec effet immédiat;
7. Décide de nommer PricewaterhouseCoopers AG en tant que réviseur d'entreprises pour une durée d'une année.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01052. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073744.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.

Succursale du Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.493.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 octobre 2003 à Collonge-Bellerive que l'Assemblée Générale Extraordinaire:

1. Accepte la démission de Madame Julie Hollande-Lumsden et des Messieurs Marc Duale, Alexander Hungate, Philip Lynch, Greg Meekings et Chris Ahearn de leur fonction de membres du Conseil d'Administration;

2. Nomme les personnes suivantes comme membres du Conseil d'Administration:

- Monsieur David Grigson, demeurant à Bainton Farmhouse, Tallington Road, Bainton, Stamford, Lincs PE9 3AF, Royaume-Uni;

- Monsieur Geert Linnebank, demeurant au 7, Parsons Green Lane, Fulham, London SW6 4HL, Royaume Uni;

- Monsieur Michael Sayers, demeurant à The Clockhouse, 6, Oldfield Wood, Maybury Hill, Woking, Surrey GU22 8AN, Royaume Uni; et

- Monsieur Peter Moss, demeurant à «The Stables», Bell Vale Lane, Haslemere, Surrey GU27 3DJ, Royaume Uni.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073749.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.

Succursale du Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.493.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 10 juin 2004 que l'Assemblée Générale Ordinaire:

1. Approuve le rapport du Conseil d'Administration pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2003;

2. Approuve les comptes statutaires audités (Audited Statutory Accounts), y compris le bilan, la déclaration de revenus (Income Statement) et la note explicative (Notes) relatifs à l'année sociale se terminant le 31 décembre 2003;

3. Décide de reporter au prochain bilan l'intégralité du revenu net disponible s'élevant à CHF 1.204.019.028;

4. Donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice social se terminant le 31 décembre 2003;

5. Décide de réélire Christopher Hagman, David Grigson, Graham Albutt, John Reid-Dodick, Devin Wenig, Geert Linnebank, Michael Sayers, Peter Moss, Carolyn Haworth et Jane Platt en tant que membres du conseil d'administration pour une durée d'une année;

6. Décide de nommer PricewaterhouseCoopers AG en tant que réviseur d'entreprises pour une durée d'une année.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01062. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073757.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

UD & FH, Succursale de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.272.

EXTRAIT

L'association d'avocats A&M-DOMICILIATION, établie et ayant son siège social au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg, dans les bureaux de laquelle la société de laquelle UD & FH Succursale de Luxembourg avait fait élection de son siège social, au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg, dénonce avec effet immédiat tout office de domiciliation de ladite société.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073254.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

GAP-META4 PARTNERS, L.L.C., S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 57.717.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société**tenue au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 19 août 2004*

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 429.530 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité et au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 19 août 2004.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société**tenue le 19 août 2004 à Luxembourg*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a constaté que le montant des pertes cumulées de la Société au 31 décembre 2003 excédait les trois quarts de son capital social.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé de poursuivre les activités de la Société malgré les pertes cumulées qui excèdent les trois quarts du capital social de la Société au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition

GAP-META4 PARTNERS, L.L.C., SCA

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073352.3/253/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

CL ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.145.

Maître Jos Stoffel, avocat à la Cour, demeurant à L-1636 Luxembourg, 8, rue Willy Georgen, résilie avec effet immédiat la domiciliation de la société à responsabilité limitée CL ENGINEERING, S.à r.l., ayant eu son siège social à L-1636 Luxembourg, 8, rue Willy Georgen.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

J. Stoffel.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01641. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073597.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.718.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société

tenue au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 19 août 2004

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 13.963 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité et au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 19 août 2004.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société

tenue le 19 août 2004 à Luxembourg

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a constaté que le montant des pertes cumulées de la Société au 31 décembre 2003 excédait les trois quarts de son capital social.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé de poursuivre les activités de la Société malgré les pertes cumulées qui excèdent les trois quarts du capital social de la Société au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition

GAP- META4 PARTNERS, L.L.C., SCA AND COMPANY, SCA

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073353.3/253/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE PEPORTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 53, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 102.667.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le premier septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) Monsieur Patrick Peporté, maître-boucher, demeurant à L-3912 Mondercange, 50, rue des Champs.

2) Madame Patricia Catucci, employée privée, épouse de Monsieur Patrick Peporté, demeurant à L-3912 Mondercange, 50, rue des Champs.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des parts sociales ci-après créées, il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et par la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de BOUCHERIE-CHARCUTERIE PEPORTÉ, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du ou des gérants qui auront tous les pouvoirs d'adapter le présent article.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Tout associé pourra dénoncer sa participation dans la société. La dénonciation se fera par lettre recommandée envoyée aux associés et aux gérants avec un préavis de six mois avant l'échéance. L'associé désireux de sortir de la société suivra les dispositions de l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa.

Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, l'associé désireux de sortir de la société pourra en demander la dissolution et la liquidation.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra être dissoute avant terme par une décision prise à la majorité simple du capital social.

Art. 5. La société a pour objet l'exploitation d'une boucherie-charcuterie avec la vente de produits de la branche, la préparation et fourniture de plats, de buffets froids et chauds à base de viande et de produits de viande et de salades, la vente de vins et produits dérivés, la vente de produits d'épicerie fine ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise, y compris des prêts mezzanine, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds pour créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs, et notamment un portefeuille se composant de titres de toute origine, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits, les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut emprunter sous toutes formes. La Société peut accorder tous crédits y compris les intérêts de prêts à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations. La Société peut en outre mettre en gage, transférer, grever ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

La Société pourra aussi accomplir toutes opérations que la Société jugera utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de 12.500.- Euros (douze mille cinq cents Euros), représenté par (100) cent parts sociales de 125.- Euros (cent vingt-cinq Euros) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. Par Monsieur Patrick Peporté, le comparant sub 1)	50 parts
2. Par Madame Patricia Catucci, épouse de Monsieur Patrick Peporté, la comparante sub 2)	50 parts
Total: Cent parts sociales	100 parts

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de 12.500.- Euros (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les copropriétaires indivis de parts sociales, les nus-propriétaires et les usufruitiers sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne agréée préalablement par décision des associés, prise à la majorité simple du capital. L'agrément ne pourra être refusé que pour de justes motifs.

Art. 9. Les parts sociales sont librement transmissibles pour cause de mort, même par disposition de dernière volonté, à condition que ce soit en ligne directe ou au conjoint survivant. Tout autre bénéficiaire devra être agréé par une décision prise à l'unanimité des associés survivants. En cas de refus, le bénéficiaire devra procéder conformément à l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa, et sera lié par le résultat de l'expertise. Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, le bénéficiaire sera associé de plein droit.

Art. 10. a) Si un associé se propose de céder tout ou partie de ses parts sociales, de même qu'aux cas prévus aux articles quatre et neuf, il doit les offrir à ses co-associés proportionnellement à leur participation dans la société.

b) En cas de désaccord persistant des associés sur le prix après un délai de deux semaines, le ou les associés qui entendent céder les parts, le ou les associés qui se proposent de les acquérir, chargeront de part et d'autre un expert pour fixer la valeur de cession, en se basant sur la valeur vénale des parts.

c) La société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise à tous les associés, en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou à céder les parts au prix arrêté. Si plusieurs associés déclarent vouloir acquérir les parts proposées à la vente, elles seront offertes aux associés qui entendent les acquérir en proportion de leur participation dans la société. Le silence des associés pendant le prédit délai de quatre semaines équivaut à un refus.

d) Dans ce cas, l'associé qui entend les céder peut les offrir à des non-associés, étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres associés en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des tiers et suivant les conditions de celui-ci. L'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales est remplacé par les articles neuf et dix des présents statuts.

Art. 11. La société peut, sur décision de l'assemblée générale, prise à la majorité du capital social, procéder au rachat de ses propres parts sociales au moyen de réserves libres ainsi qu'à leur revente. Ces parts sociales, aussi longtemps qu'elles se trouvent dans le patrimoine de la société, ne donnent droit ni à un droit de vote, ni à des dividendes, ni à une part du produit de la liquidation et elles ne sont pas prises en considération pour l'établissement d'un quorum. En cas de revente, la société procédera suivant les dispositions de l'article dix.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés, révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs et ou à des directeurs.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions ayant pour objet une modification des statuts pourront également être prises à la majorité simple du capital social. Les dispositions y afférentes des articles 194 et 199 de la loi sur les sociétés commerciales ne trouveront donc pas application.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci atteigne le dixième du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation sera faite par les gérants en exercice, à moins que l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre de l'an deux mille quatre.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la suite, ont été remplies.

Frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-4210 Esch-sur-Alzette, 53, rue de la Libération.

Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

1) Monsieur Patrick Peporté, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant technique.

2) Madame Patricia Catucci, épouse de Monsieur Patrick Peporté, préqualifiée, agissant en sa qualité de gérante administrative.

La société est valablement engagée soit:

1) par la signature unique du gérant technique;

2) par les signatures conjointes des gérants technique et administratif.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

La société est à considérer comme une société familiale, les comparants agissant en tant que époux et épouse.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Peporté, P. Catucci, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 septembre 2004, vol. 900, fol. 63, case 5. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): ff. M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 septembre 2004.

B. Moutrier.

(072667.3/272/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C., S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 68.396.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société

tenue au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 19 août 2004

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 40.657 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité et au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 19 août 2004.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société

tenue le 19 août 2004 à Luxembourg

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a constaté que le montant des pertes cumulées de la Société au 31 décembre 2003 excédait les trois quarts de son capital social.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé de poursuivre les activités de la Société malgré les pertes cumulées qui excèdent les trois quarts du capital social de la Société au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C., SCA

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073355.3/253/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

SANPAOLO WM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 28.536.

Extraits de résolutions du Conseil d'Administration du 26 juillet 2004

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 juillet 2004 que le Conseil a pris, entre autres la résolution suivante:

Première résolution

Ayant pris acte de la démission de Monsieur Marco Mazzucchelli, formalisée par lettre datée du 28 juin 2004, le Conseil d'Administration procède formellement à la cooptation, à compter de la présente séance, de Monsieur Eugenio Namor en qualité d'Administrateur et à sa nomination en tant que nouveau Président du Conseil d'Administration de la Société, avec tous les pouvoirs prévus pour cette fonction.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 juillet 2004 que le Conseil a pris, entre autres la résolution suivante:

Deuxième résolution

En raison de modifications inhérentes à la structure des pouvoirs de la Société, le Conseil approuve le document relatif au système de fonctionnement des signatures ayant pour effet d'engager la société vis à vis des tiers, mis à jour au 26 juillet 2004, dans les versions française, anglaise et italienne.

Système de fonctionnement des signatures ayant pour effet d'engager la société vis à vis des tiers:

Types de signature:

Sont porteurs de la signature «A»:

- Le Président du Conseil d'Administration
- Le Directeur Général
- Le Directeur Général Adjoint

Sont porteurs de la signature «B»:

- Le Fondé de Pouvoir
- Le Fondé de Pouvoir Principal
- Le Directeur Investissements
- Le Directeur Administration Fonds (Sous-Directeur)

Fonctionnement:

Conformément aux Statuts, la Société est engagée, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux Administrateurs.

Conformément aux résolutions prises par le Conseil d'Administration, la Société est valablement engagée vis à vis des tiers de la manière suivante:

Nature des opérations	Type de signature(s) requise(s) *
Tous actes et opérations de gestion journalière et sans limitation de pouvoirs.	A + A dont celle du Directeur Général et/ou du Directeur Général Adjoint
Autorisation et réalisation d'investissements et de frais de fonctionnement.	A + B dont celle du Directeur Général ou du Directeur Général Adjoint jusqu'à une contre valeur de EUR 250.000
Ordres de paiement et de disposition concernant des titres et valeurs, des comptes en espèce ou des comptes titres.	A + B dont celle du Directeur Général ou du Directeur Général Adjoint jusqu'à une contre valeur de EUR 100.000
Contrat d'achat et de vente de devises au comptant ou à terme.	
Tous actes portant reconnaissance de dettes ou de quelque obligation que ce soit à charge de la Société.	A + B
Correspondance ordinaire des services de la Société qui, sans contenir des obligations à caractère monétaire, engage la Société par les informations, avis et opinions exprimées.	A + B
Reçu, quittance et accusé de réception d'espèces, de titres, de coupons et de tous autres valeurs ou biens.	B + B
Certification des soldes en compte	B + B
Avis de mise à disposition de valeurs et documents	
Correspondance ordinaire n'engageant pas la Société, avis, bordereaux, liquidation d'intérêts et documents équivalents, résultant d'un traitement automatique par ordinateur, portant la mention «signature non requise» et confirmés par un extrait de compte.	Aucune signature requise

* Une signature de catégorie inférieure peut toujours être remplacée par une signature de catégorie supérieure.

Luxembourg, le 25 août 2004.

SANPAOLO WM LUXEMBOURG S.A.

P. Bouchoms

Directeur Général Adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06141. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073836.3/043/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

AP HMGT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.018.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique tenue le 20 mai 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de AP HMGT HOLDING, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Perte à reporter: EUR 7.298,71

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2002

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant B

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074328.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 68.397.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société

tenu au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 19 août 2004

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 12.915 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité et au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 19 août 2004.

Pour publication et réquisition

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY, SCA

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073357.3/253/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

MecanArbed DOMMELDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 17.594.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2004, réf. LSO-AO05516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MecanArbed DOMMELDANGE, S.à r.l.

Signatures

(074117.3/571/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PARADIGM FINANCIALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 102.757.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quatorze juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Maryna Ozerova, économiste, née à Donetsk (Ukraine), le 8 mai 1978, demeurant à Donetsk (Ukraine), Kievskiy, Pr. 2/62;

2.- Claudio Gianascio, conseiller financier, né à Faido/Tessin (Suisse), le 20 janvier 1960, demeurant à La Pleta de Sant Pere no 18B, El Tarter (Principauté d'Andorre);

3.- Salvatore Cinardo, commerçant, né à Gela (Italie), le 14 novembre 1965, demeurant à L-4551 Niederkorn, 27-29, rue des Ecoles.

Les deux premiers ici représentés par le troisième en vertu de deux procurations sous seing privé ci-annexées.

Les comparants ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée PARADIGM FINANCIALS S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du con-

seil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cent mille (100.000,-) euros, représenté par cent (100) actions, sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Maryna Ozerova, économiste, née à Donetsk (Ukraine), le 8 mai 1978, demeurant à Donetsk (Ukraine), Kievskiy, Pr. 2/62, cinquante-cinq actions	55
2.- Claudio Gianascio, conseiller financier, né à Faido/Tessin (Suisse), le 20 janvier 1960, demeurant à La Pleta de Sant Pere no 18B, El Tarter (Principauté d'Andorre), quarante actions	40
3.- Salvatore Cinardo, commerçant, né à Gela (Italie), le 14 novembre 1965, demeurant à L-4551 Niederborn, 27-29, rue des Ecoles, cinq actions	5
Total: cent actions	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille deux cent cinquante (2.250,-) euros.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2005.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Maryna Ozerova, économiste, née à Donetsk (Ukraine), le 8 mai 1978, demeurant à Donetsk (Ukraine), Kievskiy, Pr. 2/62;
- 2.- Claudio Gianascio, conseiller financier, né à Faido/Tessin (Suisse), le 20 janvier 1960, demeurant à La Pleta de Sant Pere no 18B, El Tarter (Principauté d'Andorre);
- 3.- Salvatore Cinardo, commerçant, né à Gela (Italie), le 14 novembre 1965, demeurant à L-4551 Niederkorn, 27-29, rue des Ecoles.

Deuxième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

LUXREVISION, S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 40.124, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2005.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Ozerova, C. Gianascio, S. Cinardo, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2004, vol. 885, fol.73, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Maryna Ozerova, économiste, née à Donetsk (Ukraine), le 8 mai 1978, demeurant à Donetsk (Ukraine), Kievskiy, Pr. 2/62, Claudio Gianascio, conseiller financier, né à Faido/Tessin (Suisse), le 20 janvier 1960, demeurant à La Pleta de Sant Pere no 18B, El Tarter (Principauté d'Andorre) et Salvatore Cinardo, commerçant, né à Gela (Italie), le 14 novembre 1965, demeurant à L-4551 Niederkorn, 27-29, rue des Ecoles, administrateurs de la société PARADIGM FINANCIALS S.A. avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Maryna Ozerova, préqualifiée, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière.

Luxembourg, le 14 juin 2004

Signé: M. Ozerova, C. Gianascio, S. Cinardo.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2004, vol. 885, fol.73, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 5 août 2004.

F. Molitor.

(073536.3/223/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

JACTAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 22.502.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 9 septembre 2004. Signature.
(074118.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DOMINICI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3256 Bettembourg, 15, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 40.222.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 9 septembre 2004. Signature.
(074120.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

CANEL S.A., Société Anonyme,
(anc. DESALLINE II S.A.).
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.893.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004. Signature.
(074122.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

BANCA SELLA S.p.A., Succursale de Luxembourg.
Siège social de la maison-mère: Biella.
R. C. Luxembourg B 52.427.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.
BANCA SELLA S.p.A., Succursale de Luxembourg
Signature
(074124.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

GLOBAL ADVISOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
R. C. Luxembourg B 74.854.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 482 du 7 juillet 2000.

Il résulte d'une lettre adressée aux actionnaires de la société en date du 31 août 2004 que le siège social au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat et par conséquent la convention de domiciliation conclue entre les sociétés FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. et GLOBAL ADVISOR HOLDING S.A. signée le 6 juin 2000 et enregistrée le 13 juillet 2000, respectivement déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 6 novembre 2000 est résiliée d'office le 31 août 2004.

Luxembourg, le 31 août 2004.
Pour la société
FFF MANAGEMENT & TRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074393.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

WAGON, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

H. R. Luxembourg B 74.239.

Die Gesellschaft wurde am 9. Februar 2000 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Gérard Lecuit, mit Amtssitz in Luxembourg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 361 vom 19. Mai 2000.

Die Bilanzen zum 28. Februar 2003, eingetragen in Luxembourg den 9. September 2004, unter der Referenz LSO-AU01919, wurden am 10. September 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg hinterlegt.

WAGON, S.à r.l.

Unterschrift

ein Bevollmächtigter

(074334.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

WAGON, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1347 Luxembourg, 6A, circuit de la Foire Internationale.

H. R. Luxembourg B 74.239.

Auszug des Protokolls der jährlichen Hauptversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vom 4. Februar 2004

Die Aktionäre der Gesellschaft:

- erteilen den Geschäftsführern Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 28. Februar 2003;
- beschliessen die Mandate der Geschäftsführer bis zur nächsten jährlichen Hauptversammlung, welche über den Jahresabschluss der Gesellschaft zum 28. Februar 2004 entscheidet, zu verlängern.

Luxembourg, den 8. September 2004.

WAGON, S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074333.4/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DU VERRE-CIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 36.761.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06453, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(074151.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

STATION SERVICE DURAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 214, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 51.532.

Constituée pardevant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 30 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 469 du 20 septembre 1995, modifiée pardevant le même notaire, en date du 19 novembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 70 du 14 février 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 10 octobre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 315 du 26 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

pour extrait sincère et conforme

pour STATION SERVICE DURAND, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(074527.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

INDUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 59.679.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AT06451, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(074152.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FIRST INDUSTRIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 10, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 13.006.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature.

(074155.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DUISBURG FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 31.431.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074158.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FINALTAÏR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.627.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AV01759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

H. Neuman

Director

(074161.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

GCL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.884.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 22 décembre 2003 à 11.00 heures

L'Assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074423.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

**ENERIS S.A., ENERGY RESEARCH AND INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. DIGI TV INTERNATIONAL S.A.).**

Registered office: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 72.146.

In the year two thousand and four, on thirty of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the société anonyme DIGI TV INTERNATIONAL S.A., incorporated by deed of the undersigned notary on October, 14, 1999, registered under trade register number B 72.146, having its registered office at L-1917 Luxembourg, 11, rue Large, and whose articles had been amended on May, 10, 2000.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Hubert Janssen, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the Corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

Modification of article one and three of the company's Act.

Nomination of a new director.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The shareholders decide to change the name of the company into ENERGY RESEARCH AND INVESTMENT S.A., in abbreviated form ENERIS S.A., and to amend the Article one paragraph 1.2, to read as follows:

«**Art. 1. Paragraph 1.2.** The Corporation exists under the name of ENERGY RESEARCH AND INVESTMENT S.A., in abbreviated form ENERIS S.A.»

Second resolution

The shareholders decide to change the object of the company and the article 3 in the following terms:

«**Art. 3.** The purpose of the Company is to invest, in whatsoever form, in any other commercial, industrial, financial Luxembourg or foreign companies and enterprises, especially in the area of energies; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929 on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.»

Third resolution

The shareholders decide to replace the company DMD DIGITAL MEDIA DEVELOPMENT S.A. by HOLDING FINANCIERE CELESTE S.A., registered B 85.285, as new director of the company with effect on July 1, 2004. Full and entire discharge is given to the leaving director.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with us, the Notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille et quatre, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à L-1450 Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DIGI TV INTERNATIONAL S.A., constituée devant ce même notaire le 14 octobre 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 72.146, ayant son siège social à L-1917 Luxembourg, 11, rue Large, et dont les statuts ont été modifiées en date du 10 mars 2000.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification des articles 1 et 3 des statuts.

2.- Nomination d'un nouvel administrateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les actionnaires décident de modifier le nom de la société en ENERGY RESEARCH AND INVESTMENT S.A., en abrégé ENERIS S.A. et de modifier l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Paragraphe 1.2.

La société adopte le nom de ENERGY RESEARCH AND INVESTMENT S.A., en abrégé ENERIS S.A.»

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de modifier l'objet de la société et l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 3. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, en particulier dans le secteur des énergies, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

Troisième résolution

Les actionnaires décident de remplacer la société DMD DIGITAL MEDIA DEVELOPMENT S.A. par la société HOLDING FINANCIERE CELESTE S.A., immatriculée B 85.285, cette dernière devant donc nouvel administrateur de la société avec effet au 1^{er} juillet 2004. Entière et complète décharge est accordée à l'administrateur sortant.

Passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signée avec nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en langue française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, vol. 144S, fol. 75, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur(signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

J. Elvinger.

(072183.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

UK HOSPITAL N°1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.340.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

H. Neuman

Director

(074163.3/805/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DADV FAMILY HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 78.433.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 26 juillet 2004, du rapport et de la décision des Gérants de la société DADV FAMILY HOLDING, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée à la Gérance pour l'année 2003:

M. Diego Della Valle

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

2) Du profit qui s'élève à EUR 5.801.751,91 un montant de EUR 290.087,60 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DADV FAMILY HOLDING, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant / Gérant

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074218.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

INTERACT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2423 Luxembourg, 21, rue de Pont-Rémy.
R. C. Luxembourg B 82.294.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

INTERACT

Signatures

(074183.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

ADVANCED SUPPLIES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.489.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour ADVANCED SUPPLIES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074227.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

**VOGUE INVEST S.A., Société Anonyme,
(anc. VOGUE INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 39.536.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074213.3/768/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

REKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 22, Z.I. Am Bann.
R. C. Luxembourg B 70.362.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074185.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

CONCEPT FACTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2423 Luxembourg, 21, rue de Pont-Rémy.
R. C. Luxembourg B 50.097.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU02128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074188.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

CADEAUX SHOP ERR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4732 Pétange, 14, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 19.933.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074197.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DAHER INTERNATIONAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 82.075.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074199.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SISTEMA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 97.121.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires
tenue au siège de la société le 6 juillet 2004*

- La société SCP JEAN-LOUIS MONNOT & LAURENT GUIBOURT, avec adresse au 2 bis A, avenue Le Corbeiller, F-92190 Meudon, immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Nanterre, France, sous le numéro D 384.886.156, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009, en remplacement de DELOITTE S.A. (précédemment DELOITTE & TOUCHE S.A.).

- Décharge pleine et entière a été accordée à DELOITTE S.A. en tant que Commissaire aux comptes de la Société.
Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour extrait sincère et conforme

SISTEMA CAPITAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074456.3/655/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SIEMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4916 Bascharage, rue Boeltgen.
R. C. Luxembourg B 53.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074206.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

STRAL STOCKAGE TRANSPORTS LOCATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 63.278.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074209.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PATRIMOINE INTERNATIONAL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 46.581.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074212.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

C.M.A. GROUP S.A., CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.644.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074216.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

INSTITUT REN'ESSENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 68.180.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. Madame Elisabeth Berrettini, esthéticienne, demeurant à Capellen, 1a, route d'Olm,
2. La société IONTEC LIMITED avec siège social à Akara Bldg, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Island,

ici représentée par Monsieur Pierre Weydert, employé privé, demeurant à Olm, 6, rue de l'Egalité.

Lesquels comparants ont démontré au notaire qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée INSTITUT REN'ESSENCE, S.à r.l., avec siège à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité,

constituée par acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 21 janvier 1999, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 68.180,

et dont les statuts ont été modifiés en vertu d'une assemblée générale actée par le prédit notaire Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 6 septembre 2001.

Ceci exposé, les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire de la société prédécrite, et, après avoir renoncé à toute convocation supplémentaire, ont requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

Souscription des parts:

La société IONTEC LIMITED, représentée comme susdit, cède et transporte à Madame Elisabeth Berrettini, préqualifiée et qui accepte, dix (10) parts sociales de la société INSTITUT REN'ESSENCE, S.à r.l.

Suite à cette cession le cédant déclare n'avoir plus aucune revendication quelconque ni contre la société ni contre le cessionnaire qui devient propriétaire des parts cédées avec tous les droits et devoirs y attachés à partir de ce jour.

L'article 6 des statuts sera modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent-vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune, toutes intégralement libérées et souscrites par Madame Elisabeth Berrettini, esthéticienne, demeurant à Capellen, gérante et associée unique.»

Gérance:

Le mandat de gérante de Madame Elisabeth Berrettini, préqualifiée, est confirmé pour une durée indéterminée. La société est engagée en toute circonstance par la signature individuelle de la gérante.

Siège:

Le siège de la société est transféré à L-2440 Luxembourg, 8, rue Notre Dame.

En conséquence, la première phrase de l'article 2 des statuts est modifié comme suit:

«Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: E. Berrettini, P. Weydert, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 26 juillet 2004, vol. 429 fol. 87, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 31 août 2004.

C. Mines.

(072696.3/225/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

INSTITUT REN'ESSENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 68.180.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 22 juillet 2004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, en date du 6 septembre 2004.

Capellen, le 31 août 2004.

Signature.

(072697.3/225/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

CATIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3926 Mondercange, 9, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 89.903.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(074302.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

CATIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3926 Mondercange, 9, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 89.903.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(074306.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

GENIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 80.774.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour GENIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074232.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074146.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074154.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074156.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074159.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074160.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074165.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074167.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.169.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074168.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SANDBLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 79.518.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour SANDBLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074234.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DAL FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 58.107.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour DAL FINANCIERE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / C. Day-Royemans

(074236.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

CDP CAPITAL-EUROMEZZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 82.263.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

CDP CAPITAL-EUROMEZZ, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant B

Signatures

(074249.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

MIR QUALITY GROWTH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.392.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 septembre 2004.

H. Hellinckx.

(074596.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

DOVER LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 89.408.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 septembre 2004.

T. Metzler.

(074597.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

**NEPENTHE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(avec enseignes commerciales de NEPENTHE MCS et/ou NEPENTHE).**

Siège social: L-2273 Luxembourg, 20/18, rue de l'Ouest.
R. C. Luxembourg B 102.834.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le trente et un août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BERBOU INTERNATIONAL S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2273 Luxembourg, rue de l'Ouest 20/18 (R.C.S. Luxembourg B 99.984),

ici représentée par Monsieur Bert Bouton, administrateur de société, demeurant à L-2273 Luxembourg, 20, rue de l'Ouest, agissant en sa qualité de gérant unique et ayant les pouvoirs d'engager la société par sa signature individuelle.

2) Monsieur Guy Floris Vanderpoorten, licencié en sciences politiques et sociales, demeurant à Beukendreef 50, B-9401 Pollare (Belgique), né à Ninove (Belgique) le 12 février 1969.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de NEPENTHE INTERNATIONAL S.A., avec enseignes commerciales de NEPENTHE MCS et/ou NEPENTHE.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le marketing et services de communications, y compris dans le secteur financier.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies d'apports, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes affaires, entreprises, associations, sociétés ayant un objet identique, analogue ou de nature à favoriser ou faciliter le développement de son objet.

Elle peut en outre faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Titre II. Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille cinq cents euros (32.500,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt-cinq euros (325,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres sont et resteront nominatifs.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Droit de préemption

1) Si un actionnaire souhaite transférer une ou plusieurs de ses actions, il doit d'abord offrir ces actions à la société et aux autres actionnaires et ainsi notifier au conseil d'administration, par lettre recommandée, la description exacte des numéros de série des actions et le prix auquel il désire céder ses actions.

2) Endéans la quinzaine de réception de la lettre recommandée, le conseil d'administration devra notifier son contenu aux autres actionnaires.

3) Endéans un mois de cette notification, la société et chaque actionnaire peut informer le conseil d'administration qu'il souhaite acquérir une ou plusieurs des actions au prix indiqué ou qu'il souhaite une évaluation des actions par experts.

4) Dans le premier cas, si aucune expertise n'est requise par aucun actionnaire, et sauf retrait de son offre pour toutes les actions offertes par l'actionnaire offrant, celui-ci aura l'obligation de céder les actions à la société ou, si celle-ci ne peut pas ou ne veut pas les acquérir, aux actionnaires désireux d'acquérir les actions, contre paiement en liquide du prix demandé, sous condition que toutes les actions offertes sont acquises.

5) Si une évaluation est demandée par la société ou un ou plusieurs actionnaires, ils devront nommer trois experts d'un accord mutuel avec l'actionnaire vendeur, chacune des parties nommant un expert, le troisième expert étant nommé d'un commun accord par les deux autres.

6) Endéans un mois de la notification à la société et aux actionnaires de la valeur ainsi déterminée par les experts, chacun d'eux peut informer le conseil d'administration de son intention d'acquérir une ou plusieurs des actions offertes,

à la valeur déterminée ou au prix initialement demandé. Sauf si la valeur déterminée par experts est inférieure au prix initialement demandé et sauf si l'actionnaire offrant retire son offre pour toutes les actions offertes, celui-ci est dans l'obligation de céder les actions à la société ou, si celle-ci ne peut pas ou ne veut pas les acquérir, aux actionnaires désireux d'acquérir les actions, contre paiement en liquide du prix ou de la valeur choisie par les actionnaires, sous condition que toutes les actions offertes sont acquises.

7) Si la valeur déterminée par experts est inférieure au prix initialement demandé, l'actionnaire offrant est autorisé de retirer son offre et de garder ses actions.

8) Si la société et un ou plusieurs actionnaires affirment leur volonté d'acquérir comme déterminé ci-avant, avec ou sans expertise, les actions reviennent en premier lieu aux actionnaires autant que possible dans la proportion des actions déjà détenues par chacun de ces actionnaires. Si une telle distribution ne sera pas possible, l'affectation se fera par tirage au sort.

9) Si la société et les actionnaires n'ont pas exercé leur droit de préemption endéans les délais déterminés, et sous condition que toutes les actions offertes sont achetées, avec ou sans expertise, l'actionnaire offrant sera libre pendant une période de trois mois de céder ses actions soit au prix demandé soit au prix déterminé par experts (mais non pas à un prix inférieur) sauf si la société elle-même décide d'acquérir les actions offertes, avec ou sans expertise.

10) Si en cas de décès d'un actionnaire, indivision ou toute autre cause que le transfert entre vifs, une action devient la propriété d'une personne laquelle n'est pas la veuve, veuf ou descendant en ligne directe de l'actionnaire, le nouveau propriétaire devra en informer le conseil d'administration par écrit endéans six mois et offrir les actions suivant la procédure du présent article. Cependant, si la société et les actionnaires n'exercent pas leur droit de préemption de façon à ce que toutes les actions offertes soient acquises, l'offrant sera autorisé de garder les actions et il ne sera pas autorisé à abandonner son offre si la valeur déterminée par experts est inférieure au prix offert.

11) Si un actionnaire ne respecte pas entièrement ou partiellement les dispositions de cet article, la société sera irrémédiablement autorisée de prendre en lieu et place de cet actionnaire toutes actions requises en vue de la cession requise et un nouveau certificat d'actions pourra être émis avec le même numéro de série que le certificat de l'actionnaire en défaut.

12) Ceci rendra le certificat d'actions de l'actionnaire en défaut invalide à l'égard de la société.

13) Le droit de l'actionnaire offrant de retirer son offre, comme déterminé par le présent article, sera éteint un mois après le jour auquel l'actionnaire offrant a été informé du nombre d'actions reprises et du prix établi.

14) Dans tous les cas dans lesquels un actionnaire suite aux présentes dispositions transfère des actions à la société, celle-ci devra pourvoir à toute perte fiscale subie par l'actionnaire du fait qu'il a transféré ses actions à la société au lieu de les transférer à un tiers.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que un administrateur le demande.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celles de l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier vendredi du mois de mai à dix heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale annuelle ordinaire se tiendra en 2005.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) BERBOU INTERNATIONAL S.à r.l., précitée, cinquante actions	50
2) Monsieur Guy Vanderpoorten, prénommé, cinquante actions.	50
Total: cent actions.	100

Les actions ont été libérées à concurrence de 50% (cinquante pour cent), de sorte que la somme de seize mille deux cent cinquante euros (16.250,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Bert Bouton, administrateur de société, demeurant à L-2273 Luxembourg, 20, rue de l'Ouest, né à Bruges (Belgique), le 4 février 1962.

b) Monsieur Guy Vanderpoorten, prénommé.

c) BERBOU INTERNATIONAL, S.à r.l., précitée.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Jan Vanden Abeele, conseiller fiscal, demeurant à B-8670 Koksijde, Zeedijk 45/102, né à Oostrozebeke (Belgique), le 31 août 1952.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2010.

5. L'assemblée nomme Monsieur Guy Vanderpoorten administrateur-délégué de la société, en vertu de l'article 10 des statuts.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne la gestion journalière.

Il a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société pour des sommes n'excédant pas le montant de cinq mille euros (5.000,- EUR). Pour des montants au-dessus de cinq mille euros (5.000,- EUR), l'administrateur-délégué doit demander l'autorisation préalable du conseil d'administration.

6. Les actionnaires comparants, déclarent que tous les engagements pris ainsi que tous les contrats signés par eux antérieurement aux présentes, pour compte de la société en formation, sont repris par la société. Comme prévu à l'ar-

article 12bis de la loi de 1915, ces engagements et contrats repris par la société, sont réputés avoir été contractés par elle dès l'origine.

7. Le siège social de la société est fixé à L-2273 Luxembourg, 20/18, rue de l'Ouest.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Bouton, G. Vanderpoorten, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, vol. 21CS, fol. 90, case 1. – Reçu 325 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

G. Lecuit.

(074912.3/220/195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

NAVIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.

R. C. Luxembourg B 83.826.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 septembre 2004, réf. DSO-AU00029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(074263.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PRITHVI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 51.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PRITHVI HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074270.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LE CHAPITRE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.831.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le trente et un août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Olivier Herry, consultant, demeurant à Luxembourg.

2. Monsieur Yves Deschenaux, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le comparant sub 2 est ici personnellement présent et le comparant sub 1 est ici représenté par Monsieur Yves Deschenaux le comparant sub 2 prénommé, en vertu d'une procuration datée du 23 août 2004, laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur, ci-annexée pour être enregistrée en même temps que le présent acte.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué une société anonyme sous la dénomination de LE CHAPITRE IMMOBILIER S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents,

le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, comme intermédiaire ou représentant l'organisation et le conseil en matière administrative et la prestation de services généralement quelconques.

La société peut entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, y compris la sous-traitance en général et l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle et commerciale y relatifs; elle peut acquérir à titre d'investissement tous biens meubles ou immeubles, même sans rapport direct ou indirect avec l'objet social de la société.

La société peut pourvoir à l'administration, à la supervision, et au contrôle de toutes les sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et toutes autres, et consentir tous prêts à celles-ci, sous forme et pour quelque durée que ce soit.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres ou brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ses affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

L'objet peut être étendu ou restreint par voie de modification aux statuts dans les conditions requises par les lois sur les sociétés commerciales.

La présente liste est énonciative et non limitative.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé est fixé à soixante-deux mille euros (62.000,- EUR) représenté par six cent vingt (620) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 15 ci-après.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication du présent acte au Mémorial, Recueil Spécial, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est encore autorisé expressément dans le cadre du capital autorisé, à recevoir à titre de libération des actions nouvellement souscrites en dehors des apports en numéraires, des apports en nature, tels que des titres, des créances.

Le conseil d'administration est encore autorisé, dans le cadre du capital autorisé, à utiliser les bénéfices réservés ou reportés en vue de leur incorporation au capital.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration-Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou par courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9 des statuts. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les assemblées autres que l'assemblée générale annuelle pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de mai à 16.00 heures dans la commune du siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) Monsieur Olivier Herry, prénommé, trois cent neuf actions	309
2) Monsieur Yves Deschenaux, prénommé, une action	1
Total: trois cent dix actions.	310

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cent euros (1.100,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Olivier Herry, consultant, né à Rouen (France) le 30 mars 1974, demeurant à L-1148 Luxembourg, 33, rue Jean L'Aveugle,

b) Monsieur Stéphane Claude Herry, directeur exécutif, né à Rouen (France) le 11 novembre 1970, demeurant 18, rue Diderot, à F-92130 Issy-les-Moulineaux (France),

c) Monsieur Thomas Pierre Lucien Doyennel, ingénieur d'études, né à Rouen (France), le 1^{er} janvier 1974, demeurant 42bis, rue Gauthey, à F-75017 Paris (France).

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, et inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 71.178.

4.- La durée des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de une année, renouvelable chaque année lors de l'assemblée annuelle qui se prononcera sur l'exercice en cours.

5.- Le siège social est fixé à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

6.- L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un de ses membres.

7.- Faisant application de l'article 9 dernier alinéa des présents statuts, l'assemblée générale désigne à l'unanimité:

Monsieur Olivier Herry, prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. Deschenaux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, vol. 21CS, fol. 90, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

G. Lecuit.

(074860.3/220/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2004.

HAYSTACKS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 93.071.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

HAYSTACKS INVESTMENTS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(074272.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N°1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 85.162.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N°1 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074273.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.900.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES I S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074275.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.264.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074276.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 90.146.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES III S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074280.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TRAMECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 84.705.

Constituée pardevant Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 446 du 20 mars 2002, modifiée pardevant le même notaire en date du 18 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1388 du 25 septembre 2002, modifiée pardevant le même notaire en date du 27 mai 2004, acte publié au Mémorial C n° 771 du 27 juillet 2004.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

pour TRAMECO, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(074528.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ADJUTARE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 95.187.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01286, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

pour le Conseil d'Administration

Signature

(074281.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AGRIPARTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 67.994.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

AGRIPARTES S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074282.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

ALMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 78.634.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

ALMAPA HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074284.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

KINGSPAN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 83.550.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(074291.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

KINGSPAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 83.549.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(074296.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

FORTUM PROJECT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 65.646.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 septembre 2004.

FORTUM PROJECT FINANCE S.A.

P. van Denzen

Administrateur B

(074286.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

LOGISTIC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 91.700.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 septembre 2004.

LOGISTIC FINANCE S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074292.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AEGIS EUROPEAN FUND SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
H. R. Luxemburg B 101.346.

Abtretungsvereinbarung

Zwischen den Parteien

1. Herr Max Lenzenhuber

Vogelsangstr. 20B

D-52428 Jülich

und

2. TRIMLINE HOLDING S.A.

6, avenue Guillaume

L-1650 Luxembourg

RCB n° 29944

wird hiermit vereinbart, dass der Erstgenannte 30 Anteile der Gesellschaft luxemburgischen Rechtes AEGIS EUROPEAN FUND SERVICES, S.à r.l., mit Sitz in 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, RCB n° 101346, hiermit zum Nominalwert an den Zweitgenannten abtritt.

Ausgefertigt zu Luxemburg, den 1. Juli 2004.

M. Lenzenhuber

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074301.3/4185/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AEGIS EUROPEAN FUND SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
H. R. Luxemburg B 101.346.

Abtretungsvereinbarung

Zwischen den Parteien

1. Herr Markus Nellessen

Rindertanzstr. 2

D-54290 Trier

und

2. TRIMLINE HOLDING S.A.

6, avenue Guillaume

L-1650 Luxembourg

RCB n° 29944

wird hiermit vereinbart, dass der Erstgenannte 30 Anteile der Gesellschaft luxemburgischen Rechtes AEGIS EUROPEAN FUND SERVICES, S.à r.l., mit Sitz in 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, RCB n° 101346, hiermit zum Nominalwert an den Zweitgenannten abtritt.

Ausgefertigt zu Luxemburg, den 1. Juli 2004.

M. Nellessen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074304.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DOREGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 63.289.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

DOREGI S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(074293.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DADV FAMILY HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 78.433.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

DADV FAMILY HOLDING, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(074294.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 10.958.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Pour le conseil d'administration

J. McAleenan

(074303.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS AGRO-INDUSTRIELLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 23.708.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Signature.

(074308.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

55289

FIDELIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3926 Mondercange, 9, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 76.256.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(074299.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TYACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.590.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature.

(074310.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

COMPETROL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 46.016.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Gérant

Signatures

(074317.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

COMPETROL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 46.016.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Gérant

Signatures

(074327.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

EVERSDALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 87.756.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature.

(074311.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AGRI TOP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.113.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04593 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENÈVE, S.à r.l.

Signature

(074340.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AGRI TOP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.113.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENÈVE, S.à r.l.

Signature

(074338.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AGRI TOP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.113.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENÈVE, S.à r.l.

Signature

(074335.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AGRI TOP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.113.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENÈVE, S.à r.l.

Signature

(074336.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AGRI TOP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.113.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENÈVE, S.à r.l.

Signature

(074337.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TrizecHahn DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 92.463.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

K-L. Ang.

(074346.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TrizecHahn DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 92.463.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2003

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2003 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs	- 6.153.776 EUR
- Réserve légale	- 1.277,50 EUR
- Résultat de l'exercice	72.295.040 EUR
Solde à reporter	66.139.986,50 EUR

- de donner décharge aux gérants:

Mme Nancy Whipp,

M. Robert Wickham,

M. Bradley Unsworth

M. Jean Lemaire

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2004.

Pour TrizecHahn DEVELOPMENTS, S.à r.l.

Signature

un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074345.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

TYLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 44.751.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 août 2004

A l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de TYLER S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de démissionner M. Tim van Dijk en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 1^{er} juillet 2004;
- d'accorder décharge pleine et entière à M. Tim van Dijk;
- de nommer M. Herman Boersen, ayant son adresse professionnelle au 9 rue Schiller L-2519 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2004.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit:

- Markus Stieger
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- Herman Boersen.

Luxembourg, le 30 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074331.3/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

EVEN PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt-sur-Syre, 36, rue d'Olingen.
R. C. Luxembourg B 70.318.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Signature.

(074313.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

AC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 55.238.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(074315.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

INFO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 90.764.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(074318.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.213.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les informations et documents annexes enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU02000, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074347.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.213.

—
Monsieur Guido Bigiordi, directeur de banque, demeurant à I-13.900 Biella, 40, Strada dei Campi, a été nommé administrateur en date du 29 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074358.3/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

EURO AGRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 63.122.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(074343.3/1091/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

UNIKOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1262 Luxembourg, 12, Sentier de Bricherhof.
R. C. Luxembourg B 82.378.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074344.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

MATAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 43.828.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 juillet 2004, réf. DSO-AS00116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MATAFI S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(074348.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PETROLEUM SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, Zoning Industriel Vulcalux.
R. C. Luxembourg B 50.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 août 2004, réf. DSO-AT00103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETROLEUM SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(074349.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

ALETHEIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.976.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliaire

Signature

(074356.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

IMMIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.906.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 juin 2004, actée sous le n° 355 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074350.2/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

PETROLEUM SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, Zoning Industriel Vulcalux.
R. C. Luxembourg B 63.219.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 août 2004, réf. DSO-AT00102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *PETROLEUM SERVICES HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(074352.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

ETS JACOBY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8710 Boevange-sur-Attert, 6, rue de Helpert.
R. C. Luxembourg B 83.856.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2004, réf. DSO-AS00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETS JACOBY S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(074353.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

IDEAL GROUP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.773.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme

Signature

(074390.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 70.679.

—
Herr Dieter Majewski und Herr Klaus-Dieter Dick haben ihr Mandat als Verwaltungsratsmitglieder niedergelegt.
Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074368.3/255/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

KEERSMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les informations et documents annexes enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06594, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004. Signature.
(074360.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

KEERSMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.936.

Conseil d'administration au 15 juin 2004:

- M^e Pierre Berna, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A boulevard de la foire, président;
- M^e Denis Lenfant, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la foire;
- Madame Corinne Carraro, employée privée, demeurant à B-6780 Messancy, 13, rue Beau Site.

Commissaire:

- IB CONSULTING S.A., société anonyme, avec siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KEERSMA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074362.3/255/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DEUTSCHE POSTBANK VERMÖGENS - MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schuttrange.
R. C. Luxembourg B 72.338.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 juin 2004, actée sous le n° 353 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074355.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DEUTSCHE POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schuttrange.
R. C. Luxembourg B 44.836.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 juin 2004, actée sous le n° 329 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074361.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DEUTSCHE POSTBANK FINANCE CENTER OBJEKT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schuttrange.
R. C. Luxembourg B 81.397.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 juin 2004, actée sous le n° 327 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074363.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DEUTSCHE POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schuttrange.
R. C. Luxembourg B 50.134.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 juin 2004, actée sous le n° 328 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074365.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

RELYS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 41.173.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 juin 2004, actée sous le n° 393 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074366.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schuttrange.
R. C. Luxembourg B 43.851.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 juin 2004, actée sous le n° 352 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074385.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

CASTELWAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 87.476.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le n° 287/2004 en date du 17 mai 2004 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(074405.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.
